


AU MOINS 1/3 DE FEMMES dans les collèges communaux

 Ecolo veut plus de femmes échevines, bourgmestres ou présidentes de CPAS

► Ecolo veut garantir une présence équilibrée d'hommes et de femmes au sein des collèges communaux et provinciaux de Wallonie. Sa proposition est claire : la présence d'un tiers de femmes au minimum est requise. Actuellement, si la mixité est obligatoire, la présence d'une seule femme au sein du collège (bourgmestre, échevine ou présidente de CPAS) est considérée comme suffisante.

La proposition de décret déposée par Stéphane Hazéee, chef de groupe Ecolo, en 2014, sera enfin examinée en commission des pouvoirs locaux, ce mardi. Mais pourquoi un tiers, et non la moitié ? *"Si on pouvait obtenir la parité hommes-femmes dès demain, on le ferait sans hésiter. Mais il faut avancer pas à pas"*, analyse Héléne Ryckmans, députée Ecolo, qui s'est associée à la proposition, en tant que cosignataire.

Le texte a été amendé après les débats avec les autres partis wallons, en février 2015. En effet, une exception pourra être possible à la règle du tiers si le nombre de femmes au sein du con-

seil communal n'est pas suffisant.

APRÈS CETTE CONCESSION, Ecolo espère bien voir sa proposition de décret votée en commission, et adoptée en séance plénière, dans la foulée. L'objectif ? Que la règle soit d'application dès 2018, après les prochaines élections. *"Cela permettrait aux différentes formations politiques d'en tenir compte lors de la création des listes, en y plaçant un plus grand nombre de femmes"*, reprend Héléne Ryckmans.

Ce nouveau décret modifiera considérablement le paysage politique des communes wallonnes.

Selon une enquête menée par Ecolo au terme des précédentes élections communales au sein des 262 communes wallonnes, les collèges communaux (échevin(e)s et président(e)s de CPAS)

comptent en moyenne 28,4 % de femmes et 71,6 % d'hommes. Les hommes sont donc près de trois fois plus nombreux.

APRÈS UNE ANALYSE plus fine, l'étude constate surtout qu'au sein des collèges de 125 communes, près d'une sur deux compte 20 % de femmes ou moins. *"Et 37 d'entre eux ne comptent qu'une seule femme sur 7 ou 8 membres. La parité parfaite 50/50 n'est ainsi rencontrée que dans 15 communes wallonnes"*, souligne les écologistes. Reste que le dossier arrive sur la table en pleine crise politique. Un inconvénient ? *"On ne peut malheureusement pas exclure que les autres partis mettent notre proposition dans la balance des négociations"*, craint Héléne Ryckmans. *"Mais ce texte répond à un besoin réel d'une démocratie plus approfondie. Cela participe à la bonne gouvernance. Nous espérons que les autres partis entendront le signal. Il y a urgence à faire passer ce texte avant les élections."*

Adrien de Marneffe